



+1 % en 2008
Prestations et minimas sociaux (1)

(1) Après CRDS

Prestation d'accueil jeune enfant (PAJE)

Prime à la naissance	863,79 €
Prime à l'adoption	1 727,59 €
Allocation de base	172,77 €
Complément d'activité (si droit à l'allocation de base, taux plein)	363,27 €
Complément mode de garde (taux minimum enfant de - de 3 ans)	162,20 €
Recours à une association ou entreprise employant une assistante maternelle (2)	432,56 €
Recours à une association ou entreprise avec un employé à domicile (2)	567,72 €

(2) Taux minimum (enfant de - de 3 ans)

Les enfants

Allocations familiales...	
2 enfants	120,32 €
3 enfants	274,47 €
4 enfants	428,61 €
Majorations par enfant...	
supplémentaire	154,15 €
de 11 à 16 ans	33,84 €
de plus de 16 ans	60,16 €
Complément familial	156,60 €
Allocation journalière de présence parentale (taux plein)	
Couple	39,97 €
Personne seule	47,49 €
Allocation parentale d'éducation (taux plein)	536,03 €

Parent isolé ou séparé

Allocation de soutien familial (taux plein)	112,80 €
Allocation de parent isolé (taux plein)	566,79 €
Par enfant	188,93 €

Autres allocations

Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé	120,92 €
Prime de déménagement (3 enfants)	906,86 €
RMI (personne seule sans enfant)	447,91 €
	+ 1,6 %
Allocation aux adultes handicapés (AAH)	628,10 €
	+ 1,1 %
Allocation spécifique de solidarité (ASS)	14,74 €/jour
	+ 1,01 %

Logement

Hausse de 2,76 % de l'Aide Personnalisée au Logement.

Entrée en vigueur progressive du **Droit au logement opposable (DALO)** :

droit de poursuivre l'Etat si une demande de logement social reste sans réponse dans des «délais raisonnables».

Textile

Fin des quotas sur les textiles chinois en Europe ; mise en place d'un système conjoint de surveillance des importations avec la Chine.

2008

Ce qui change – en ce début d'année –

Succession



- **Droits de succession supprimés** pour le conjoint survivant, les partenaires liés par un PACS, les frères et soeurs résidant sous le même toit (sous certaines conditions).
- **Donations allégées** : mêmes tarifs, droits et abattements pour les partenaires liés par un PACS que ceux applicables pour les donations effectuées entre personnes mariées.

Agriculture-pêche



- Création d'une «**taxe poisson**» de 2 % sur la vente de poissons, crustacés... pour financer un plan d'aide pour une «pêche durable» (petites poissonneries exclues).

Europe



- Présidence tournante : Slovénie.
- Chypre et Malte passent à l'euro.

Culture



- 14 musées et monuments nationaux **gratuits** en France jusqu'au 30 juin (expérimentation). Gratuité de 4 grands musées parisiens pour les 18/25 ans 1 soir par semaine.

Énergie



- **GDF : + 4 %**
- Les particuliers peuvent désormais régler leur facture d'EDF par SMS depuis leur portable.
- **Fioul** : prime à la cuve de **150 euros** pour les foyers non imposables livrés en fioul entre le 10 novembre 2007 et le 31 janvier 2008.

Charbonnages de France



- **Dissolution** de l'établissement public des **Charbonnages de France**. Reprise de la dette par l'Etat.

Éducation



- **Revalorisation de 7,2 % des bourses** pour les étudiants les plus défavorisés.

Emploi



- « **Parachutes dorés** » : soumis à encadrement strict (décision rendue publique...).
- **Heures supplémentaires** : exonérée d'impôt et de cotisations salariales.
 - **Majoration de 25 %** au lieu de 10 % dans les entreprises de moins de 20 salariés.
 - Réduction forfaitaire des cotisations sociales portant sur les heures supplémentaires.
- **Exonération fiscale du travail étudiant** relevée au niveau de 3 Smic par an et généralisée jusqu'à l'âge de 25 ans. Les étudiants (et diplômés depuis moins de 5 ans) pourront ouvrir leur entreprise sans payer de charges ni d'impôts sous le label «jeune entreprise universitaire».
- « **Bouclier fiscal** » : montant maximum des impositions directes plafonné à 50 % des revenus. Suppression de la « contribution Delalande », payée par les entreprises qui licencient des salariés de + de 50 ans.
- **Loi sur le pouvoir d'achat** (entrée en vigueur de façon rétroactive dès le 1^{er} janvier, avant même l'examen du texte par les sénateurs) :
 - indexation des loyers sur l'inflation,
 - dépôts de garantie ramenés de 2 à 1 mois.
 - débloccage de la participation dans la limite de 10 000 euros.
 - versement d'une prime de 1 000 euros / salarié dans les petites entreprises ;
 - possibilité de rachat des jours RTT.

Transports



Entrée en vigueur du service minimum obligatoire à la SNCF et RATP : déclaration préalable des grévistes, consultation au bout de 8 jours, engagement auprès des usagers...

Télécom



- **Baisse des tarifs en téléphonie mobile** (d'un opérateur vers un autre) : de 7,5 à 6,5 centimes d'euro par minute (Orange et SFR) de 9,24 à 8,5 centimes d'euro par minute (Bouygues Telecom).
- **17 janvier : baisse du prix de la minute**
 - **- 5 %** depuis un fixe (France Telecom) vers un mobile.
 - **- 9 %** d'un fixe vers un fixe.



- **Franchise médicale** : **0,50 euro** par boîte de médicament ou acte médical, **2 euros** pour les transports sanitaires. Plafond : 50 euros/personne*/an. *sauf CMU, aides médicales, femmes enceintes et enfants.
- **Hausse des tarifs des complémentaires santé** (jusqu'à 5 % pour les particuliers, 4 % pour les contrats collectifs).
- Tous les lycées devront être équipés de 2 **distributeurs automatiques de préservatifs** à 20 centimes d'euro d'ici février.



Entrée en vigueur de l'**interdiction de fumer** dans les cafés - restaurants, discothèques et casinos : **amende de 68 euros** (135 euros pour l'établissement).

- **Guichet social unique** (RSI, Régime social des Indépendants) pour la protection sociale obligatoire des 4 millions de commerçants, artisans et professions libérales.

Mise en place du **plan de lutte contre la maladie d'Alzheimer**.

- Baisse de 0,1 % des cotisations du régime local de Sécurité sociale en Alsace et Moselle.

Retraites



- Revalorisation des pensions de retraite de **1,1 %**.

Automobile



Contrôle technique renforcé et plus cher (8 points de contrôle supplémentaires).

- **Ceinture** : Chaque enfant doit occuper seul une place équipée d'une ceinture de sécurité (2 enfants de moins de 10 ans attachés avec une seule ceinture tolérée avant).
- **Écopastille** : entrée en vigueur du malus pour les voitures les plus polluantes, jusqu'à 2 600 euros (bonus écologique de 200 à 1 000 euros à l'achat de véhicules neufs les moins polluants applicable depuis décembre dernier).

Bateaux



- Mise en place de la **réforme du permis de conduire des bateaux de plaisance** à moteur (maritime et fluvial).